Approches psychologiques des interventions éducatives 1

UE 03

Enseignant(s) responsable de l'UE : Ana Maria MARQUEZ GARCIA

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	EDU11APIE1
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 30 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont 79 A, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
ED11APIE1 Approches psychologiques des interventions éducatives 1	30	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec un sens critique
- **HE02** HE. 2. respecter un cadre déontologie et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **HE04** HE. 4. s'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
- **HE05** HE. 5. construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et les compétences des personnes dans l' «ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
- **RE01** ARES. 1 Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique :
- **RE01.1** ARES. 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- **RE01.3** ARES. 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- **RE01.4** ARES. 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- **RE05.5** ARES. 5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- **RE06.2** ARES. 6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Approches psychologiques des interventions éducatives 1

Objectifs
Comprendre les apports de la psychologie et de la pédagogie sur la connaissance du développement identitaire d'un individu et les conséquences sur le processus d'éducation. Maîtrise des concepts psychologiques et pédagogiques Poser un regard critique et scientifique sur toute situation au regard des théories psychologiques et pédagogiques vues en classe Développer des interventions pédagogiques adéquates afin d'intervenir efficacement. Etre capable de se servir de ces connaissances pour concevoir son intervention.
Contenu
Les éléments constitutifs du paradigme des 12 besoins identitaires (Pourtois & Desmet, 2021)

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Approches psychologiques des interventions éducatives 1

 Enseignement direct : mini exposés (transmission de connaissances)
 Enseignement indirect et interactif : résolution de problèmes
 Classe inversée

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Approches psychologiques des interventions éducatives 1

A termes, l'étudiant devra être capable : - d'assimiler les notions théoriques, les concepts propres au champ professionnel de l'E.S. lié au travail de relation éducative - de pouvoir se positionner par rapport au travail de relation - de justifier dans une pratique d'intervention dans ce travail de relation à l'autre - de déterminer le sens donné à la pratique du travail de relation éducative.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Approches psychologiques des interventions éducatives 1 : Syllabus	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé

Le contenu des syllabi est indispensable pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir lors de l'évaluation.

Le travail de groupe oral représentera 30 % de la cote et l'examen écrit sur les connaissances du contenu de chaque AA représentera 70 %.

Un seuil de réussite minimal de 50 % dans chaque partie est requis pour réussir l'UE concernée.

Dans ce cas, la note de l'UE est la somme arithmétique pondérée des deux parties (APP = 30 % + Examen = 70 % = 100 %).

Si une partie est inférieure à 50%, la note de l'UE est la note le plus basse obtenue.

Le cas échéant, l'étudiant repassera en 2° session la ou les parties n'ayant pas obtenus 50%.

Concernant l'APP, un document d'évaluation de l'oral se trouve en annexe 2.

Orthographe de l'APP : Au-delà de 10 erreurs, échec automatique (note fixée à 0/20).

Janvier bis			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	30 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé

Le contenu des syllabi est indispensable pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir lors de l'évaluation.

Le travail écrit individuel représentera 30 % de la cote et l'examen écrit sur les connaissances du contenu de chaque AA représentera 70 %.

Un seuil de réussite minimal de 50 % dans chaque partie est requis pour réussir l'UE concernée.

Dans ce cas, la note de l'UE est la somme arithmétique pondérée des deux parties (APP = 30 % + Examen = 70 % = 100 %).

Si une partie est inférieure à 50%, la note de l'UE est la note le plus basse obtenue.

Le cas échéant, l'étudiant repassera en 2° session la ou les parties n'ayant pas obtenus 50%.

Concernant l'APP, un document d'évaluation de l'écrit se trouve en annexe 2.

Orthographe de l'APP : Au-delà de 10 erreurs, échec automatique (note fixée à 0/20).

Août			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	30 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé

Le contenu des syllabi est indispensable pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir lors de l'évaluation.

Le travail écrit individuel représentera 30 % de la cote et l'examen écrit sur les connaissances du contenu de chaque AA représentera 70 %.

Un seuil de réussite minimal de 50 % dans chaque partie est requis pour réussir l'UE concernée.

Dans ce cas, la note de l'UE est la somme arithmétique pondérée des deux parties (APP = 30 % + Examen = 70 % = 100 %).

Si une partie est inférieure à 50%, la note de l'UE est la note le plus basse obtenue.

Le cas échéant, l'étudiant repassera en 2° session la ou les parties n'ayant pas obtenus 50%.

Concernant l'APP, un document d'évaluation de l'oral se trouve en annexe 2.

Orthographe de l'APP : Au-delà de 10 erreurs, échec automatique (note fixée à 0/20).